

PROGRAMME FORMATION

« Prévention des risques psychosociaux : De nouveaux outils pour agir »

Public visé : Salariés ayant en charge la prévention des RPS (direction, DRH, animateur de sécurité, membres CHSCT/CSE, DP) et acteurs de services santé au travail (médecin du travail, IPRP, techniciens, assistants).

Date : Le 9 octobre 2026

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Nombre de participants : 4 à 12 personnes

Profil des formateurs : Spécialistes Santé Sécurité et Conditions de travail (Juriste en droit social et du travail, Ergonome, psychologue du travail, IPRP)



Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de [nous contacter en amont de toute inscription](#)

■ PLANNING PREVISIONNEL ET MODALITES PRATIQUES

- ✓ Modalités d'accès : Nous contacter
- ✓ Formation mise en œuvre sous un mois après signature de la convention.
- ✓ Horaires : 9h – 17h comprenant deux pauses d'un quart d'heure (une le matin, une l'après-midi) et une pause déjeuner d'une heure.
- ✓ Inter-Entreprises en **distanciel**
- ✓ Lieu : Zoom

■ OBJECTIFS GENERAUX

- ✓ Acquérir des connaissances sur la prévention continue, les principes, méthodes et outils.
- ✓ Développer au sein de son entreprise une politique de prévention des risques psychosociaux : quels axes d'amélioration pour votre entreprise ?

■ CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Risques psychosociaux, facteurs ou causes, évolution du cadre réglementaire.
- ✓ Les 4 circonstances de l'action de prévention et les 5 étapes.
- ✓ Méthodes et outils selon les circonstances et étapes- exercice

■ DEROULE PEDAGOGIQUE

Tour de table : présentation du (es) formateur (s) et des objectifs du stage, présentation des participants et recueil de leurs attentes.

Le programme est articulé et ajusté à la suite du recueil des besoins identifiés en amont afin que les membres soient dans le cadre de leur formation en mesure de mieux embrasser leur fonction au sein du CSE.

■ METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

- Expositive
- Participative – Active

ABP PSYCHO-ERGONOMIE

Contact : Mme Audrey BONHEUR-PAYET - 06 11 88 68 41

Site web: <https://psycho-ergonomie.fr/>

Cabinet conseil et **organisme de formation officiel** dont le n° de déclaration d'activité délivré par la DIRECCTE Rhône-Alpes est le 84691538369. Conforme aux critères de qualité définis par la loi nous bénéficions du **référencement au DATADOCK et de la certification QUALIOP**



- Interrogative

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas, mises en situation, simulations, jeux de rôles, quizz
- Une approche interactive basée sur la réflexion et l'échange d'expériences entre participants - Partage d'expérience - Questionnements - feed-back réguliers

Outils et ressources – supports – Matériels

- Sous forme d'exposé : Power Point de présentation
Des brochures, liens et documentations sur les thématiques abordées sont transmis au cours de la formation et complétés selon la demande et les besoins des stagiaires.
- Dans le cadre de la mise en pratique des connaissances acquises mise en perspective par les stagiaires avec leurs documents internes et formalisation par chacun de pistes de travail.
- Salle dématérialisée via zoom pour les sessions en visioconférence

Un dossier dématérialisé de la documentation source des thématiques abordées est transmis par mail ou sur clé USB en séance à l'ensemble des participants à l'issue de la formation.

Organisation du groupe

Constitution par le formateur de groupes de niveaux hétérogènes de 2 à 4 selon le nombre de participants pour effectuer les études de cas sur la base des informations recueillies lors du tour de table.

■ MODALITES D'EVALUATION

Sur les acquis de la formation :

- ✓ Questionnement sur les apports théoriques tout au long de la formation.
- ✓ Mise en application tout au long de la formation avec participation des participants à tour de rôle individuellement et /ou en groupe.
- ✓ Des quizz et mises en situation au travers de cas pratiques (vidéo, audio) pour pousser à la réflexion et valider l'acquisition des connaissances.
- ✓ Questionnaire d'évaluation à chaud.

Une attestation individuelle de fin de présence est transmise en fin de session.

Sur le déroulement de la formation :

- ✓ Questionnaire d'évaluation à chaud (satisfaction sur le déroulement de la formation : l'atteinte des objectifs, les locaux, la durée, les modalités, etc.)

■ MODALITES DE SUIVI

Feuille d'émargement / Etat de présence à signer chaque demi-journée par chaque participant.

■ TARIF

450 €* par jour

*Net de taxe, TVA non applicable art-261.4.4a du CGI.

■ INDICATEURS

Taux de satisfaction en cours d'évaluation.